

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 11 FEVRIER 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 31 Janvier.

La frégate le *Champion*, arrivée à Plymouth le 25, rapporte que le 24, lorsqu'elle quitta la flotte de lord Bridport, cet amiral continuoit à croiser devant Ouessant. Comme il a acquis la certitude que la flotte françoise étoit rentrée, il a détaché le vice-amiral William Parker avec 8 vaisseaux de ligne, pour aller joindre Sir John Jervis, qui va croiser sur les côtes méridionales de France. Il reste encore à lord Bridport 13 vaisseaux de ligne et quelques frégates.

Il est fortement question ici de soumettre à un examen sérieux les raisons qui ont retardé le départ de la flotte de lord Bridport, et facilité à la flotte françoise les moyens d'échapper. Le comte Spencer menace de se retirer, si on ne met pas l'amiral en jugement; les partisans de ce dernier assurent qu'il lui sera facile de se justifier.

Le gouvernement est instruit que l'armement qui se prépare dans le port de Dunkerque est destiné pour les côtes orientales d'Ecosse. Le duc de Portland a écrit au duc de Gordon lord-lieutenant de ce Royaume, afin qu'il fit tous les préparatifs nécessaires pour les mettre en état de défense. On va former un camp de 3000 hommes; on élève des signaux sur les plus hautes montagnes, afin de pouvoir communiquer avec les côtes; chaque volontaire a ordre de se tenir prêt à partir, c'est le général Hamilton qui est revêtu du commandement des forces de ce royaume. Plusieurs frégates doivent croiser entre la côte de France et les Dunes, pour épier les mouvemens de l'ennemi.

La *Rénommée* a fait le 27 de ce mois, signal aux bâtimens destinés pour les Indes-Occidentales, de se mettre sous son convoi.

Suivant les nouvelles d'Irlande, le Lord-lieutenant a, dans une proclamation, déclaré en état de trouble quelques paroisses dans le comté de Londonderry. On mande de Roscommon, en date du 20, qu'on a arrêté quelques irlandois qui distribuoient des papiers tendant à exciter une sédition.

M. Dressings envoyé à Vienne par lord Malmesbury pour annoncer à cette cour la rupture des négociations, est de retour ici depuis hier.

La nomination du lord Cornwallis au poste important de gouverneur du Bengale, ne l'obligera pas, comme on l'avoit prétendu, à se défaire de la charge de grand-maitre de l'artillerie; il sera remplacé pendant son absence par le lieutenant-général.

L'amirauté est décidée à mettre à exécution un plan qui a pour objet d'établir près de Cork, un bassin capable de contenir un certain nombre de vaisseaux de guerre. La situation de Cork, qui domine la mer du Nord, est très favorable à ce projet, et s'il étoit possible d'y tenir une partie de nos forces navales, elles auroient le double avantage de protéger le commerce de l'Angleterre et de l'Irlande, et de nous mettre à l'abri de toutes les invasions que l'ennemi pourroit tenter.

On mande de Brixham que 8 officiers françois, qui étoient sur leur parole à Ashburton, se sont emparés d'un petit bâtiment avec lequel ils ont fait voile pour la France. Le lendemain, 6 autres rentèrent la même entreprise, mais ils ne furent pas aussi heureux.

On avoit aperçu le 28, à Haiwich un bâtiment qui s'avançoit vers la rade, & qui le soir jeta l'ancre dans la rivière l'Orwell; la nuit il s'empara d'un brick de Sunderland & remit à la voile; il se rendit maître de même d'un bateau de pêcheurs, qui sur ses signaux de détresse étoit venu à son secours; il s'éloignoit avec ses deux prises, lorsque le cutter, la *Vipère*, se mit à sa poursuite & le prit.

Le 21 Janvier a été pour les françois républicains un jour de fête & de joie; non contents d'avoir fait périr le mé-

leur des Rois fut échafaud, ils prolongent leur haine au delà du tombeau & célèbrent l'anniversaire de son supplice. Le 30 du même mois a été pour nous un jour de deuil & de tristesse; c'étoit l'anniversaire du martyr de Charles premier; tous les spectacles ont été fermés &c. N'est il pas permis d'espérer que les François revenus bientôt de leur funeste aveuglement, après avoir imité nos fureurs, imiteront aussi notre repentir?

— Les 3 pour cent consolidés sont à 55 $\frac{1}{4}$.

De Stockholm, le 24 Janvier.

Le général Kosciusko est arrivé hier ici de Pétersbourg. Ce fameux chef de l'insurrection Polonoise, est tellement épuisé par les suites de ses blessures et de sa captivité, qu'il ne peut plus marcher; il doit se faire porter. L'on croit qu'il ne tardera pas à s'embarquer pour l'Amérique.

Le Roi est de retour du voyage qu'il a fait à Upsal.

Extrait des Nouvelles de Paris, des 31 Janvier, 1er. Février.

Encore une nouvelle conspiration découverte, et celle-ci doit être décidément royaliste. Ce sont trois agens seulement du prétendant de France, qui doivent avoir formé un vaste complot, qui ne tendoit à rien moins qu'à renverser la république, et rétablir la monarchie dans toute son intégrité primitive. Ces agens ont cherché à gagner le chef d'escadron Malo, le même qui reçut dernièrement des coups de fusil en passant devant les Invalides; et pour le déterminer, ils doivent lui avoir offert un régiment, la croix de St. Louis et 50 mille écus. Malo feignit de prêter l'oreille à ces propositions, mais il avertit aussitôt le ministre de la police; celui-ci prit les mesures nécessaires, et les agens furent arrêtés. Voilà ce que l'on raconte aujourd'hui, et ce qui résulte du rapport fait au conseil des 500. (*Voyez plus bas la séance*) Nos Journalistes n'ont pas manqué de faire différens commentaires sur cet événement, chacun d'après son opinion particulière. On prétend (dit la *Quotidienne*) que cette conjuration est royaliste: cela est possible, mais cela n'est guères vraisemblable; une foule de raisons viennent à l'appui de ce doute. On sait que les jacobins se vêtissent dans tous les magasins, et que l'on ne reconnoît les masques qu'après leur avoir ôté jusqu'à la chemise. Il falloit bien faire diversion à l'affaire de Vendôme; il faudroit bien faire oublier aussi celle du malheureux Poncelet, et la jeter par des événemens à une lieue de nous; il faut bien aussi entretenir les inquiétudes jusqu'au 1er. Germinal, et voir ce que la peur, cet auxiliaire infailible, paralysera de bons citoyens, etc. etc. Encore une fois, que de motifs de suspendre son opinion!

Le rédacteur du *Vérificateur* prétend que les Ja-

cobins avoient part au complot. On assure, dit-il, que c'étoit du faubourg St.-Antoine que devoit partir le signal de l'insurrection; en effet depuis plusieurs jours on ne voyoit ici que figures patibulaires. Le fameux général Santerre reparoissoit; Barrère avoit été aperçu sur la route de Toulouse à Paris. Le père Duchesne avoit été ressuscité; tous les élémens révolutionnaires existoient au milieu de nous. — La même feuille avancée, qu'outre les trois agens, trente individus de l'école militaire ont été arrêtés, ce qui prouveroit que la séduction avoit déjà gagné une partie de la force armée.

Suivant Louvet, c'étoit au moins le projet des conspirateurs de mettre en avant les anarchistes. Voici ce qu'il raconte à ce sujet: Les trois conjurés dirent à Malo, que les divisions qui régnoient entre les députés les charmoient, ainsi que les épibètes de chouan qu'on donnoit à plusieurs; ils ajoutèrent qu'ils comptoient sur une partie des faubourgs St. Antoine & St. Marceau; qu'il falloit faire d'abord agir les anarchistes, parceque les honnêtes gens, las & effrayés se rejetteroient aussitôt dans les bras de la royauté; qu'à-ors eux conjurés comptoient bien conserver ceux des députés qui avoient la confiance de la nation (ils lui en nommèrent plusieurs) mais que ce ne seroit pas pour longtems, & qu'ils ne tarderoient pas à en faire justice. Ils en ont désigné qu'ils comptoient d'abord faire ministres. L'un d'eux a lu le plan d'insurrection en 28 articles: des potences devoient être placées dans les rues; on devoit y pendre les membres de toutes les assemblées précédentes. Un de ces articles rendoit les propriétaires des maisons de Paris responsables de la fuite des députés, & ministres.

Il est aisé de reconnoître le motif qui a porté Louvet, à publier ces détails qu'il donne pour surs. Voici un autre fait qu'il ne donne pas pour certain: On prétend qu'une des pièces trouvées constate que les conjurés comptoient sur 2000 émigrés qui, répandus dans divers départemens, devoient pousser à un mouvement analogue à celui qu'on vouloit faire à Paris. Louvet conclut de tout cela qu'il n'étoit pas si fou de crier sans cesse au royalisme et d'affirmer que les anarchistes n'étoient que les instrumens des royalistes.....

Les trois chefs réputés royalistes, M. de Villarnoi, M. le Baron de Pauli et l'abbé Brottier, ont été conduits avant-hier à la conciergerie dans trois voitures escortées par des dragons. On peut au moins les accuser d'imprudence et d'ineptie.

On a arrêté hier, en pleine audience du directoire, un individu armé de deux pistolets qu'il laissoit entrevoir avec affectation. Cet homme avoit l'air d'un étranger.

Les trois mois de la présidence de Barras se trouvant expirés, Rewbel, qui devoit le rem-

placer, en exécution de l'article 141 de l'acte constitutionnel, a été déclaré président, et la remise des sceaux lui sera faite par Barras.

Le juge-de-peace de la division du Luxembourg, poursuit l'affaire de M. Poncelin; chaque instant qui s'écoule jette un nouveau jour dans cet affreux mystère de crime et d'atrocité.

Des brigands parcourent le Midi, et les campagnes, dans les environs d'Aix, sont en proie à leurs fureurs. Il arrive toujours des méridionaux à Paris. On se rappelle quels affreux orages entraîna, pour la France, l'arrivée d'un bataillon marseillois à Paris. L'entrée de ce cheval qui portoit dans ses flancs les ennemis de Troye, fut d'un augure moins sinistre pour les Troyens. Pour peu qu'on ait de mémoire, on fait de bien tristes rapprochemens! (*Quotidienne*).

A Arles, à Tarascon et dans les environs, les jacobins secouent les torches de la discorde; ils ne respirent pas, ils affaiblissent. Dans la première de ces villes, un grand nombre de citoyens ont été tués ou blessés par ces scélérats; le commandant a été assiégé dans la maison et forcé de se réfugier à la maison-commune. Lyon n'est pas plus paisible; Toulouse est toujours en proie aux féditeux. Les lettres de Caen parlent aussi de violences commises par des bandes de terroristes.

L'*Anti-terroriste* de Toulouse, pour donner une idée des horreurs commises par les jacobins de cette commune, se contente d'imprimer une colonne tout en noir. C'est une idée de Sterne. Richer-Serizy en avoit fait la plus heureuse application, pour peindre la journée du 13 Vendémiaire. Depuis que tout le monde souffre, sans avoir la liberté de se plaindre, c'est une idée qui doit être familière à tout le monde. (*Ibid.*)

A la suite de la lettre de Buonaparte (insérée dans nos derniers Numéros) se trouvoient les pièces suivantes.

Capitulation faite par les troupes impériales, sous les murs de Saint-Georges, le 27 Nivôse, au 5 de la république.

Art. Ier. Les honneurs de la guerre accordés, et toute la troupe prisonnière de guerre.

II. Les officiers garderont leurs épées, leurs effets et équipages, et les soldats leurs sacs.

III. Les officiers-généraux et autres officiers particuliers pourront aller chez eux, si le général en chef y consent. J'engage ma parole d'honneur de dire au général en chef que j'avois promis ledit article.

IV. Il sera donné connoissance au maréchal comte Wurmler de la présente capitulation.

V. Les fusillades et blessés seront soignés avec tous les sentimens d'humanité inséparables des républicains.

Fait devant Saint-Georges, sous Mantoue, à 11 heures et demie du matin, le 27 Nivôse, au 5 de la république française.

Signé, Provera, lieutenant-général.

Au quart. gén. de Verone le 30 Nivôse.

Je certifie que, dans les différentes batailles qui ont eu lieu depuis le 19 Nivôse jusqu'au 2 du même mois, l'état des prisonniers de guerre autrichiens, dont la revue a été passée, monte déjà à plus de vingt mille, dont sept cents hommes de cavalerie, & qu'il en arrive à chaque instant; que l'ennemi nous a laissé quarante quatre pièces de canon avec leurs caissons, tous les drapeaux de ses corps, dont une partie a été brisée par l'ennemi. Je certifie que, d'après les ordres du général en chef, j'en ai donné au général de division Rey, pour être chargé de conduire jusqu'à Grenoble la colonne de vingt mille prisonniers de guerre, par convois de trois mille, marchant à un jour de distance les uns des autres, & sous l'escorte de la 58^{ème} demi-brigade & d'un escadron de cavalerie. Signé, Berthier.

Conseil des 500. — Séance du 31 Janvier.

Dumolard et Bancal venoient de parler sur le divorce, lorsqu'un message du directoire appella toute l'attention du conseil.

Le directoire annonce que depuis longtems il suivoit les fils d'une conjuration royaliste, et épioit les démarches des commissaires royaux, agissant à Paris au nom de Louis XVIII. Trois chefs principaux de cette conspiration sont arrêtés, et le directoire fera connoître les pièces saisies avec eux, et les renseignemens qu'il s'occupe à recueillir, aussitôt qu'il ne sera plus dangereux de les publier.

A ce message étoit joint un rapport du ministre de la police. Il annonce que depuis longtems il étoit instruit de l'existence à Paris de plusieurs individus, se disant porteurs des pouvoirs de Louis XVIII.

Leur plan étoit de renverser le gouvernement, et de proclamer la royauté sur les cadavres des républicains. Le ministre les eût saisis plutôt, mais il falloit les envelopper avec des preuves matérielles de leur crime, et saisir leur correspondance avec des chefs affidés. Les commissaires ont voulu faire des enrôlemens au nom de Louis XVIII. Ils ont pensé que s'assurer des troupes étoit un moyen de succès puissant, et se sont adressés au chef d'escadron Malo. Ces Messieurs avoient pensé que la haine de ce brave homme pour l'anarchie, les preuves de courage données en Floréal et en Fructidor, cachoit un attachement secret à la royauté; ils se sont de même adressés à Ramel, commandant la garde du corps législatif; mais ces deux officiers ont sur-le-champ prevenu le ministre; leur déclaration n'étoit pas suffisante,

et le ministre les engagea à faire tomber les commissaires dans un piège adroit.

En conséquence Malo, à la première entrevue, leur demande quel est leur plan; il veut le voir; il veut voir surtout les pouvoirs de Louis XVIII. Les commissaires adhèrent à cette demande; un rendez-vous est donné le 11 au matin, à l'Ecole Militaire. Malo dispose des militaires sûrs, et les tient cachés pendant l'entrevue; un commissaire de police est près de lui; les pièces et la correspondance sont présentées à Malo; à l'instant, le signal est donné; les militaires s'emparent des commissaires; l'officier de police dresse procès-verbal, et saisit tous les papiers.

Le ministre, dans son rapport, prévient le directoire qu'il frémit à la lecture des pièces, et déclare que de peur de les affaiblir, il ne les analysera pas. Les individus arrêtés sont Brothier, Berthelot, Delaville-Arnoy et Poly.

Des ordres sont donnés pour d'autres arrestations. Chez Poly, on a saisi toute la correspondance; on n'a pu l'examiner encore.

Le projet des conjurés étoit de profiter du premier mouvement excité par des anarchistes soudoyés; ces derniers devoient être mis en avant. Le jour de l'avènement au trône, Louis XVIII eût proclamé une amnistie, mais le parlement rassemblée lui eût refusé le droit de faire grâce, et les potences eussent remplacé l'horrible instrument des fureurs des jacobins.

Le ministre de la police eût été chargé de conserver la police jusqu'à nouvel ordre; mais ayant voté la mort du Roi, les conspirateurs avoient arrêté de lui ôter à l'instant ses fonctions. Le ministre s'étonne d'avoir pu mériter les suffrages de ces ennemis de la république; il proteste de son zèle à les poursuivre sans relâche, de quelque masque qu'ils se couvrent.

Ici le secrétaire prévient que les pièces annoncées par le ministre, ne sont pas jointes au message. — Elles sont au directoire, disent beaucoup de membres.

Le conseil arrête d'abord l'impression du message et du rapport du ministre, et sur la pro-

position de Desfermont, il déclare que Malo, Ramel et les militaires qui les ont secondés, ont bien mérité de la chose publique.

D'Insruck, le 2 Février.

Suivant les nouvelles des frontières, les français sont entrés dans l'évêché de Trente; ils ont occupé Roveredo le 27 au soir. L'on disoit hier que le quartier-général de M. le baron d'Alvinzi étoit à Villach; aujourd'hui l'on apprend que la caisse militaire et la chancellerie sont arrivés à Brixen. Le régiment de Neugebauer doit se rendre dans le *Pusterthal* pour couvrir les frontières de ce côté. Le petit corps de troupes destiné à protéger le Tyrol vient de se rapprocher de Botzen; le quartier-général de ce corps sera établi dans cette dernière ville. Nous attendons ici le grand Lazareth.

La proclamation publiée le 30 par M. le comte de Lehrbach pour animer les braves Tyroliens à la défense de la patrie en danger; ne peut manquer de produire les plus grands effets. Les habitans de la vallée de l'Adige (*Etschthal*) qui sont les plus menacés, sont suffisamment pourvus d'armes et montrent la meilleure volonté. Ceux des deux vallées de l'*Im* et du *Pusterthal* se réunissent pour occuper les différens passages; de sorte qu'il sera difficile à l'ennemi de pénétrer dans notre pays sur ces points défendus par la nature. Il est aussi question d'un armement général de tous les habitans depuis 16 ans jusqu'à 50 ans. (*Extrait des feuilles du Tyrol.*)

De Manheim, le 9 Février.

S. A. R. l'Archiduc Charles a quitté les environs de Huningue pour se rendre par la Bavière dans le Tyrol. L'on dit que S. A. R. l'Archiduc Joseph doit aussi arriver incessamment à Insruck avec M. le général de Mack, et que ce prince se rendra de-là à l'armée d'Italie. (*Les lettres de Kempfen du 5 annoncent que, ce même jour dans la matinée, S. A. R. l'Archiduc Charles est arrivé dans cette ville, accompagné de M. le général de Bellegarde. Quelques heures après, Elle continua sa route pour Insruck.*)

** Mes. de Flines, qui connoissent la retraite de Me. Justine leur conseil, sont priés d'en instruire M. Lainet son parent; il prie aussi M. M. Crescent, prieur bernadin, Nicole, religieux de Chocques, Renaud, vicaire de Vambrecourt, de lui écrire à Oberaltaich, par Straubing en Bavière.

** L'adresse de M. le Baron de Grünstein, Colonel des hussards de Baschy, est au quartier-général de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, à Mulheim en Brisgau.

** M. M. Dominique & Auguste Guyot sont priés d'envoyer leur adresse à M. Heniau à Warendorff en Westphalie, afin qu'il puisse leur faire passer des lettres de leur famille.

** Nicolas Humbert, natif de Fleville près Nancy en Lorraine, est prié d'écrire à son frère à Klein-Hentbach, par Miltenberg sur le Mein; il a des choses intéressantes à lui communiquer.

** Mlle. Boob est priée de donner son adresse à M. Trauband à Wesel; il a de l'argent à lui remettre.